

SAINT-XANDRE

Les opposants à la zone artisanale de L'Aubreçay saisissent la justice

Depuis le début du mois, les premiers travaux d'aménagement de la future zone artisanale du hameau de L'Aubreçay ont débuté. Le projet porté par la Communauté d'agglomération (CdC) de La Rochelle a soulevé depuis sa présentation en réunion publique en août 2020, un mouvement de contestation parmi les riverains. « Le bruit nous n'en pouvons plus. Les maisons vibrent de partout. Rien ne nous intéresse dans ce projet. Notre but est qu'il soit carrément annulé », rappelle Jonathan Fevre, un membre du collectif créé au lendemain de la présentation du projet. Ces « Oubliés de l'Aubreçay » dont le nombre ne cesse de grandir sont soutenus par plusieurs associations. Ils viennent de saisir Me Nicolas Martin et Me Yoann Enguehard.

Ces deux avocats du barreau de Coutances-Avranches (Manche) contestent devant le tribunal administratif de Poitiers deux arrêtés. Le premier a été pris par le préfet le 14 janvier 2021. « En délivrant cette autorisation, le préfet a donné un véritable blanc-seing à la CdA pour porter atteinte à l'environnement, aux espèces, en opérant des défrichages massifs, en supprimant de vastes



Le collectif s'est entouré de deux avocats pour contester le projet de zone artisanale au tribunal administratif. Y.P.

terres aujourd'hui vierges de toute construction », explique Me Nicolas Martin.

Nouvelle déchetterie

Muni d'un dossier de plus de 300 pages, les avocats expliquent dans le détail les atteintes au site et à l'environnement. Le second arrêté visé est celui pris le 29 janvier 2021 par la maire de Saint-Xandre Évelyne Ferrand qui a délivré le permis d'aménager du site. « Nous avons également demandé au tribunal administratif de suspendre le projet

(référendum-suspensif), pour qu'il soit suspendu jusqu'à ce que le juge statue sur la légalité du projet », poursuit M^e Yoann Enguehard.

Au travers de ces deux recours, le collectif conteste la création de 60 lots destinés à accueillir des entreprises proches de leurs habitations mais également la création d'une grande déchetterie visant à remplacer cinq autres sites préexistants. Pour eux, le risque est d'assister à une augmentation du trafic.

Yannick Picard